

COMITE TECHNIQUE
REUNION DU 9 MAI 2022

DIRECTION DE L'INSPECTION GENERALE
RAPPORT POUR INFORMATION

LE COLLEGE DE DEONTOLOGIE

Le collège de déontologie des agents installé le 14 juin 2019 a connu récemment un départ en retraite et un référent ne désirant plus poursuivre sa fonction au regard de sa charge de travail.

Un appel à candidature est paru début juillet 2021 et une procédure de recrutement a été organisée. Sept nouvelles candidatures d'agents ont été retenues, toujours choisis pour leurs compétences juridiques, humaines et leur proximité avec un territoire particulier.

Ce nouveau collège aujourd'hui se compose de 14 personnes. Ses compétences ont été élargies avec la loi du 6 août 2019, renforçant le contrôle déontologique de l'autorité hiérarchique.

Madame Audrey DÉMARETZ a installé ce collège le jeudi 07 avril 2022, en présence de Monsieur Louis-Michel BONTÉ qui le préside.